EPLF DE SKIKDA

1 540 logements réalisés en 23 ans

L'Entreprise de promotion du logement familial (EPLF) a réalisé depuis sa création 1 540 logements à travers le territoire de la wilaya. Parmi eux, 112 ont été livrés en 2007 à Bouabaz (60 LSP), Collo (36), Béni Malek (12), rue Bouchema (4 avec garages). Outre cela, 8 villas à Bel-Air ont été livrées, les deux restantes le seront incessamment dans le cadre de la vente sur plan.

Le programme en cours compte plusieurs réalisations. Les projets lancés sont au nombre de 563 logements. Le plus gros lot est implanté au lotissement Oued El Ouahche, 410 logements et un centre commercial ; une reprise du projet Cosider Promotion.

Le restant du programme est réparti en 60 LSP à Bouabaz (taux d'avancement de 80%), 42 à Bel-Air, 41 à Boulekeroua et 10 à Ramdane Djamel. 36 logements seront bientôt lancés à Bouabaz. En étude également 110 logements : 65 à Hamrouche Hamoudi, 31 à Ramdane Djamel et 14 à Hadaïek. Le projet LSP de la cité la Vigie est, quant à lui, en instance de délivrance pour un problème d'obtention du permis de construire. L'EPLF a également manifesté son intérêt pour la réalisation de 100 LSP parmi les 500 qui seront lancés à la cité Aïssa Boukerma. La prospection des terrains figure dans les priorités de l'EPLF. Au chef-lieu de wilaya, 2 terrains domaniaux (2 ha à Bouabaz et Bouyala) ont eu l'aval de la DUC et sont en cours d'instruction. Dans le même contexte, des réunions périodiques se sont tenues avec les P/APC de Filfila, Aïn Cherchar, Essebt, Azzaba, Ramdane Djamel, et ce, pour ne citer que celles-là. Le résultat escompté est venu de la part des deux communes citées. La première a procédé à un choix de trois terrains (Mokhtar Laouedj, Mohammed Zendouh, les frères Ayachi) et les dossiers de transfert sont en cours pour un programme de 120 logements promotionnels.

La deuxième a opté pour un terrain d'un hectare situé sur la route nationale juste à l'intersection vers Guelma et Annaba. Selon les informations, «le dossier est en cours d'instruction pour son transfert par les domaines vers l'EPLF dans le cadre de la régularisation, compte tenu de l'engagement de réalisation de 50 logements en 1989 puis abandonnés malgré une dépense de 4 millions de DA». «Il n'y a pas de contraintes du foncier à Skikda», c'est en ces termes que le PDG, catégorique, résume la situation. Notre interlocuteur se dit également désolé qu'une wilaya de l'envergure de Skikda ne dispose pas d'une multitude de centres commerciaux digne de ce nom. Des failles, dont le souhait de l'entreprise est d'y remédier, le fait également que l'intervention de l'EPLF est restée confinée dans des réalisations de logements, dénichant la moindre parcelle de terrain pour construire même… 4 logements (le cas déjà rapporté de la rue Bouchema).

Il soulignera également que les mesures d'accompagnement doivent être de mise, «les quelques supérettes qui existent sont dépourvues d'aires de stationnement». Tout un programme qui exige des efforts a même d'atténuer l'ampleur constatée. Il n'en demeure pas moins que l'effort consenti en matière de réalisation de logements est insuffisant pour répondre aux besoins réels. La forte demande, non quantifiée, introduite à l'EPLF, est toujours insatisfaite. La situation «précaire» dans laquelle se trouvait l'entreprise est aussi l'un des handicaps majeurs.

A commencer par les dettes : 10 milliards détenus auprès des propriétaires et 10 autres redevables aux entreprises de réalisation, «70% des propriétaires se sont acquittés de leurs redevances. De même, l'EPLF a pu désintéresser toutes les entreprises non payées dans le passé». Depuis son installation en mai 2007, le PDG multiplie, avec l'apport indéniable du personnel, les actions en vue d'assainir le passif. Outre l'aspect financier, ceux organique et logistique ont été concernés par des restructurations de fond. D'abord le recrutement de personnel selon les profils exigés et le plan de charges approuvé, 15 nouveaux postes ont été créés.

Ensuite, le renforcement du parc roulant par l'acquisition de 8 nouveaux véhicules flambant neuf. Il y a aussi les problèmes de régularisation, sur les 1 789 logements (1 150 sur financement Cnep et 639 sur fonds propres) inscrits dans le plan de développement de l'EPLF, une grande partie est confrontée à l'absence d'acte de propriété, de permis de construire ! Des demandes de régularisation introduites sont en attente de validation.

Les perspectives de l'EPLF sont liées au respect de livraison de logements et l'augmentation du chiffre d'affaires qui en découle. Durant la période 2008, 2009, 2010, il est prévu respectivement des chiffres d'affaires de l'ordre de 40, 50 et 100 milliards de centimes, découlant des «projets en étude, terrains acquis et programmes arrêtés».

Zaïd Zoheir

CRÉATION DE MICROENTREPRISES À TIARET

140 accords bancaires en vingt jours

Cent quarante accords bancaires au profit des jeunes ayant transité par les différents dispositifs de création de microentreprises, tel est l'aboutissement ô combien soulageant de la décision du wali de Tiaret prise lors de sa visite aux journées portes ouvertes sur la formation professionnelle organisées le 16 avril dernier au niveau de la place Mohamed-Boudiaf au cœur même de la ville.

Ce jour, les stagiaires qui exposaient leurs produits avaient, rappelons-le, soulevé devant le premier responsable de la wilaya les contraintes auxquelles ils sont confrontés comme l'inaccessibilité au crédit bancaire ou encore aux locaux commerciaux. Réagissant à ces doléances jugées objectives, le chef de l'exécutif avait aussitôt tenu une réunion avec l'ensemble des intervenants dans le domaine de l'emploi avant de rencontrer le lendemain les directeurs des banques pour justement les exhorter à se pencher sérieusement sur le dossier à même d'entrevoir les possibilités d'allégement des procédures d'octroi de crédits, notamment pour les postulants désirant investir dans des créneaux vierges et porteurs.

Cette séance de travail s'est soldée par la création d'une commission composée par le directeur de l'emploi, le directeur de la PME et ceux des trois dispositifs Ansej, Cnac, Angem à l'effet justement de coordonner avec les agences bancaires.

Tous ces efforts se sont traduits ainsi par la délivrance au total de quelque 140 avis favorables dont 98 par la BNA, 23 par la BDL et enfin 19 par le CPA en attendant l'étude en cours des 100 dossiers par la BADR. L'annonce de la «bonne nouvelle» a eu lieu jeudi au niveau du Palais des sports en présence du wali, de l'ensemble des acteurs concernés par l'opération et de tous les jeunes bénéficiaires. Toujours dans la même optique, l'on saura que la nouvelle agence BNA implantée au niveau de la cité Volani aurait donné son accord de principe pour une dizaine de dossiers, ce qui devrait augmenter les chances de création d'activités au profit de la masse juvénile locale. De l'avis de M. Ouadah Djillali, directeur de l'emploi à Tiaret, ces accords bancaires pourraient générer dans une première étape près de 300 postes de travail.

Parallèlement, la commission d'attribution des locaux commerciaux présidée par le secrétaire général de la wilaya a déjà traité à ce jour plus de 60 demandes, ce qui pourrait être d'un grand apport pour les jeunes postulants. Ces derniers sont également concernés par une formation de courte durée pour s'imprégner de tout ce qui a trait à la gestion de l'entreprise. A noter que cette mesure d'octroi de crédit bancaire intervient à la veille de l'annonce de la mutation du wali de Tiaret à Boumerdès.

Mourad Benameur

La canicule s'installe déjà à Adrar

Pour mieux vous rendre à l'évidence et comprendre la réalité et les conditions difficiles que les habitants de la wilaya d'Adrar endurent, vous n'avez qu'à essayer de passer une journée ou deux dans cette région où la chaleur torride et suffoquante fait d'elle une région qui ignore la clémence et la douceur du climat.

La nonchalance s'installe en fin de matinée et pour les courses, il est préférable, voire recommandé de les faire tôt dans la matinée. Les climatiseurs, pour ceux qui en possèdent, fonctionnent depuis longtemps et les douches sont devenues obligatoires et incontournables. Mais voilà quand on procède à des coupures d'eau inopinées, on n'est pas sorti de l'auberge et le citoyen d'Adrar est en train d'en pâtir et de boire le calice jusqu'à la lie. Devant le siège de la Protection civile, une queue se forme quotidiennement. Des bidons, des ustensiles en tous genres sont utilisés pour recueillir ce liquide précieux, car il y a un robinet à l'extérieur qui permet d'atténuer la soif des passants et des écoliers en particulier. Ces jours-ci, à cause des nuages qui patrouillent le ciel, l'effet de serre se fait terriblement sentir et parfois le vent de sable s'invite et on ne sait plus quoi faire. Les habitants subissent inéluctablement les caprices de Dame Nature. Ce sont surtout les écoliers qui font les frais du climat. Aller les voir traîner le pas, se protégeant comme ils peuvent de cette chaleur cuisante et omniprésente. On a l'impression que le ciel est juste au-dessus de nos têtes. Armés de gourdes remplies d'eau glacée, les voilà partis à l'assaut pour une longue et pénible marche sous un soleil de plomb. Ils doivent parcourir ce trajet quatre fois par jour et rentrer uniquement à 18h, sachant pertinemment que cet horaire est calculé sur GMT+1. Il aurait été logique et judicieux d'opter pour des horaires plus souples et revoir les dates de rentrée et de sortie des élèves, 1er octobre et 30 avril par exemple. Même durant la période des examens, les candidats sont obligés de subir inlassablement les aléas de Dame Nature.

Si les climatiseurs sont installés (à raison de deux par salle), le parcours du trajet est harassant et insupportable. La chaleur s'installe à partir du mois d'avril et les salles de classe sont de véritables saunas. En attendant le soleil est là et les habitants bien las.

El-Hachemi S.

AÏN-DEFLA

Un cadavre dans un bassin d'irrigation à Aïn Soltane

Mardi dernier vers 13 h, le cadavre d'un homme âgé d'une quarantaine d'années a été découvert flottant dans un bassin d'irrigation situé en bordure de la RN18 entre Khemis-Miliana et Djendel, précisément dans la commune de Aïn Soltane, au lieu-dit El Mechmech.

Les éléments de la brigade de gendarmerie relevant de la compagnie de Djendel se sont immédiatement déplacés sur les lieux. Selon les premières constatations, le corps du défunt aurait séjourné dans l'eau plus d'une dizaine de jours au fond du bassin avant de remonter à la surface. Le cadavre a été déposé à la morgue de l'hôpital de Khemis-Miliana où la procédure d'identification a été entamée et une autopsie a été ordonnée par le procureur de la République. L'identification n'a pas tardé à être établie. Le défunt résidait à Alger et était originaire de la commune de Bathia à quelque 80 km au sud-ouest de Aïn-Defla. Selon les informations que nous avons pu recueillir, il a exercé la profession d'enseignant à Alger. Il laisse derrière lui une femme et un enfant. En attendant les résultats de l'autopsie, il y a de fortes présomptions qu'il s'agirait d'un crime. La victime était vêtue d'une simple gandoura et ses papiers d'identité on été retrouvées sur les lieux du drame. En effet, ce qui constitue une véritable énigme c'est qu'un habitant d'Alger, originaire de l'extrême sud-ouest de la wilaya, ne possédant aucun lien de parenté dans la région, vienne mourir dans un bassin à la sortie de Khemis-Miliana.

Les parents de la victime qui ont confirmé l'identification ne comprennent pas non plus. Le fait qu'il portait une gandoura implique qu'au moment où il a quitté son domicile, il ne s'était pas apprêté à sortir. Un meurtre ? Un accident ? Un suicide ? Seule l'enquête en cours permettra de répondre à ces questions et déterminer les circonstances précises dans lesquelles s'est déroulé ce drame et les causes exactes à l'origine.

Karim O.

SOUK-AHRAS

Tension sur les matériaux de construction

La tension sur les matériaux de construction bat son plein dans une wilaya où un grand nombre de chantiers sont en cours de finalisation. Depuis quelques mois déjà, les promoteurs immobiliers ne cessent de demander la révision du prix du mètre carré habitable en fonction de l'envol vertigineux des prix des matériaux de construction. Ainsi, en moins d'un semestre, le prix du détail du sac de ciment de 50 kg est passé de 350 à 450 DA, voire 470 DA. «Il y a 5 mois, le sac de ciment de 50 kg coûtait 340 DA, aujourd'hui, son prix a subitement augmenté de 50%», martèle un promoteur.

Même le rond à béton connaît ces jours-ci une hausse significative. Selon les revendeurs de matériaux de construction, particulièrement ceux ayant pignon sur rue, la tendance actuelle du rond à béton dans toutes ses dimensions (8, 12, 14) a grimpé au marché parallèle. En effet, le prix du quintal de divers ronds à béton qui se négociait à raison de 7 500 DA, il y a un mois, a vite pris au moins 1 000 DA de plus, puisqu'il est vendu actuellement à 8 500 DA à Souk Ahras. La tension touche également le bois qui connaît une augmentation de 50%. Cette hausse est devenue un sérieux obstacle pour la réalisation, dans les délais, des différents programmes des promoteurs immobiliers lancés à Souk Ahras. A priori devant cet imbroglio dans la spéculation, chercher d'où vient la faille équivaut à chercher une aiguille dans une botte de foin. Louvoiements, réponses dilatoires sont devenus monnaie courante chez les acteurs impliqués dans la vente des matériaux de construction qui se renvoient la balle, les détaillants accusent les grossistes et les fournisseurs. Un filet où les maillons sont enchevêtrés sans que l'on puisse les démêler et identifier ceux qui tirent réellement les ficelles. Pour justifier ces pratiques, on parle de spéculateurs qui engrangent des profits au détriment du petit citoyen qui, faut-il le rappeler, n'a pas les moyens de mettre un terme à l'incurie.

Découverte d'un nouveau-né dans la forêt

Un nouveau-né, abandonné en contrebas d'une forêt avoisinant la cité Douja au sud-est de la ville de Souk-Ahras, a été découvert mardi dernier par des citoyens. Ces derniers alerteront les agents de la Protection civile ainsi que la Sûreté de wilaya, qui se sont déplacés sur les lieux.

Le nouveau-né de sexe masculin, âgé d'à peine deux jours, est actuellement à la pouponnière du chef-lieu de wilaya. Une enquête est déclenchée par la police pour identifier la mère du bébé.

Barour Yacine

MASCARA

Quid de l'avenir d'El-Menaouer ?

El-Menaouer est une commune de la daïra d'El-Bordj, wilaya de Mascara. Les émeutes qui ont éclaté lors des dernières élections locales ne sont qu'un mauvais souvenir.

Aujourd'hui, les citoyens ne pensent qu'à l'avenir. Dans cette contrée, la chose politique est reléguée au second plan. Aussi, a-t-on oublié tous les dérapages. En ces lieux, vous chassez le naturel, il revient au galop. Ici, la nature, c'est le labeur, le travail de la terre et l'hospitalité de ces humbles paysans. Tout le monde est unanime à dire que l'habitat rural a quelque peu transformé les douars. Les constructions s'apparentent à des «villas» rurales. D'autres mesures ont été prises pour assurer le minimum, c'est-à-dire l'alimentation en eau potable. Pour répondre aux besoins de la population, estimée à 10 000 habitants, il a été réalisé le forage d'un puits d'une profondeur de 130 m avec un débit de 15 l/s. Ceci pour El-Menaouer.

Un deuxième forage d'un débit de 8 l/s et 128 m de profondeur devrait profiter à une multitude de douars, soit 17 au total, répartis entre El-Bordj et El-Menaouer dont la population est évaluée à 5 580 habitants. L'aménagement urbain touchera El-Menaouer-centre et le douar de Ouled-Boualem avec une enveloppe financière de 31 millions de dinars. Le CEM de la localité ne pouvant plus recevoir d'élèves, il sera procédé à son extension avec la réalisation de six nouvelles classes. La doléance citoyenne qui revient souvent lors des sorties du wali, au demeurant utiles, est la nécessité de rénover les chemins communaux, car beaucoup de douars sont longtemps restés isolés. 15 millions de dinars devraient permettre la réalisation de la route menant du douar Ouled-Dela aux deux communes voisines.

La deuxième tranche de renforcement est en cours. Elle concerne un tronçon de 19 km sur la RN7 dont le taux d'avancement des travaux est évalué à 90%.

M. Meddeber